

**Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du
raffermissement du rôle de l'Organisation**

**Déclaration du Directeur de la Division de la Codification
relative au
*Répertoire de la pratique des organes des Nations Unies***

23 février 2023

Madame la Présidente/Monsieur le Président,
Chers(es) délégué(e)s,

L'objet de ma présentation est de porter à votre attention les développements notables relatifs au *Répertoire de la pratique des organes des Nations Unies* depuis la parution du dernier rapport du Secrétaire général (A/77/303 en date du 18 août 2023) et la déclaration que j'ai faite à l'automne dernier, au cours de la 77^{ème} (soixante-dix-septième) session de la sixième commission.

Une copie de cette déclaration est disponible, en anglais et en français, sur le site internet du Comité spécial de la Charte.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur ce qui suit :

D'une part, en ce qui concerne les études en cours :

- Compte tenu de l'appel lancé au Secrétaire général pour qu'il s'occupe effectivement et en priorité de l'arriéré dans la préparation du volume III du *Répertoire*, la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa est en train d'effectuer des recherches et de rédiger six études pour ce volume, relatives aux articles 24 et 25 (pour le Supplément n° 11 (2010-2015)) et 36, 40, 42 et 54 (pour le Supplément n° 12 (2016-2020)). Elle prépare également deux études sur l'article 15 pour le volume II des Suppléments n° 11 and n° 12, ainsi qu'une étude sur l'article 92 et une étude sur l'article 99 pour le volume VI du Supplément n° 12, soit un total de dix études. Nous sommes particulièrement reconnaissants à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, pour son précieux soutien.

Recrutement de trois consultants :

- En outre, comme cela a été porté à votre attention au cours de l'automne 2022 lors de la 77ème (soixante-dix-septième) session de la sixième commission, en août dernier, nous avons recruté trois consultants qui seront financés par le fonds d'affectation

spéciale pour l'élimination du retard accumulé dans le *Répertoire* et leur avons confié la préparation de quatre études.

- À l'heure actuelle, deux des études du Supplément n° 11 – à savoir une étude sur l'article 19 pour le volume II et une étude sur l'article 103 pour le volume VI - ont été achevées par les consultants. Elles ont été soumises au service auteur (le Bureau des affaires juridiques) et une copie préliminaire de ces études a été publiée sur le site Web du *Répertoire* ;
- En ce qui concerne les deux autres études (pour le Supplément n° 12) confiées à des consultants, l'une (sur l'article 13, paragraphe 1, alinéa a) (deuxième partie de la phrase)) est au stade de l'examen par le département auteur (diverses divisions du Bureau des affaires juridiques) et l'autre (sur l'article 103) est au stade de la recherche.

D'autre part,

- Comme je l'ai déjà mentionné, je tiens à exprimer ma gratitude à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, pour son soutien inlassable depuis plus d'une décennie.

Je souhaite enfin saisir cette occasion pour :

- (i) Attirer votre attention sur l'appel lancé aux États par l'Assemblée générale afin qu'ils envisagent de parrainer des experts associés pour travailler sur le *Répertoire*, relayé à toutes les délégations par une note verbale du 9 décembre 2022, et vous faire savoir qu'une délégation de la région africaine [Ouganda] a récemment sollicité des informations sur ce programme ;
- (ii) J'appelle également les délégations à contribuer au Fonds d'affectation spéciale pour le *Répertoire*, qui est un outil indispensable pour nous permettre de progresser dans la publication - au 31 janvier 2023, le solde disponible du Fonds était de 77 289 dollars ; et
- (iii) Je voudrais enfin renouveler mon appel aux délégations pour qu'elles suscitent l'intérêt des institutions académiques de leur pays ou de leur région pour participer à la préparation d'études pour le *Répertoire*. Comme je l'ai souligné précédemment, la diversité géographique est très importante dans ce contexte.

Je vous remercie de votre attention, Madame la
Présidente/Monsieur le Président, Chers(es) délégué(e)s.